



Village Pilote

www.villagepilote.org

Adhésion solidaire

La campagne d'adhésion solidaire de 2019 a une grande ambition que nous pouvons réaliser ensemble : la prise en charge de 300 enfants (soit 80 de plus qu'en 2018).

Chez Village Pilote, cela ne consiste pas uniquement à les sortir de la rue. Il s'agit d'un véritable parcours de vie de quelques mois à plusieurs années, auquel nous vous invitons à contribuer.

LE PROCESSUS DE PRISE EN CHARGE DE NOS JEUNES

- > Identification des jeunes vulnérables dans la rue et en prison
- > Accueil / hébergement / sevrage
- > Soins médicaux / l'hygiène
- > Alimentation
- > Habillement
- > Activités sportives et culturelles

- > Scolarisation / alphabétisation
- > Éducation à la citoyenneté et à la solidarité
- > Sensibilisation aux enjeux environnementaux
- > Retours en famille
- > Formation professionnelle (10 ateliers)
- > Insertion professionnelle (stages, CDD ou CDI)

Adhérer à Village Pilote, c'est participer à un processus vertueux de réinsertion sociale, familiale, scolaire et professionnelle pour redonner un avenir à des enfants de 3 à 25 ans.

ADHÉRER OUI, MAIS À QUEL PRIX ?

> Vous pouvez devenir adhérent solidaire à partir de **5€/mois** (soit 60€/an) ou **3 000 F CFA/mois** (soit 36 000 F CFA/an) en ligne sur www.adhesion.villagepilote.org.

> Avec ce tarif d'entrée accessible, nous voulons permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de contribuer, quelques soient leurs moyens, en particulier les étudiants et les demandeurs d'emploi.

> Vous êtes cependant libre de verser un montant supérieur. À titre d'exemple, avec 15€, nous pouvons servir un repas à 30 enfants.

> Si vous êtes imposable en France, vous pouvez bénéficier de **66% de réductions fiscales**. Un don de 15€/mois vous revient alors à 5,10€/mois.

QUAND ADHÉRER ?

> L'adhésion est possible à tout moment de l'année. Plus tôt vous adhérez, plus vous contribuez à atteindre l'objectif de 2019.

> L'adhésion est valable pour une durée de 1 an renouvelable.

> Il est possible de souscrire plusieurs adhésions par exemple, pour en faire cadeau à un proche.

QUELLE FORMULE CHOISIR ?

L'adhésion mensuelle nous permet de mieux anticiper et programmer nos actions pour assurer la prise en charge des jeunes sur la durée. Pour un même montant total, cette formule est ainsi plus adaptée à nos besoins que l'alternative annuelle.

> La formule mensuelle est payable par carte bancaire ou prélèvement. Le premier règlement a lieu au moment de la souscription, les suivants chaque mois à la même date.

> La formule annuelle est payable à la souscription, par carte bancaire ou par prélèvement, puis chaque année à la même date.

LES AVANTAGES DES ADHÉRENTS SOLIDAIRES

> Abonnement à la **Lettre du Village**, notre newsletter trimestrielle

> **Organisation d'une visite** au centre d'accueil du Lac Rose (sur demande)

> **Invitation** à nos événements privés près de chez vous

> **Offres spéciales** auprès de nos partenaires artisans et entreprises solidaires

> **Accès exclusifs** à nos reportages photos et vidéos

CONTACTEZ-NOUS POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
ADHESION@VILLAGEPILOTE.ORG



ADHÉREZ EN LIGNE SUR
ADHESION.VILLAGEPILOTE.ORG

Comment adhérer ?

RENDEZ-VOUS SUR WWW.ADHESION.VILLAGEPILOTE.ORG

1

CHOIX DE LA DEVISE

- > En Francs CFA (XOF)
- > En Euros (€)
- > En Dollars (\$)

2

CHOIX DE LA FORMULE

- > Mensuelle (recommandée)
- > Annuelle

3

CHOIX DU MONTANT

- > À partir de 3 000 F CFA
- > À partir de 5€
- > À partir de 5\$